

# VICTOIRES SYNDICALES 2020



## Renouvellement des Génération en Agriculture

### Fiscal et social

Obtenu

- **MSA** : Dans le contexte de crise sanitaire, la possibilité d'opter pour l'**assiette "nouvel installé"** pour l'année 2020 a été adoptée.

- **TO-DE** : Reconduction du dispositif **TO-DE** jusqu'au 31/12/2022.

- **Retraites** : Revalorisation des retraites à 85% du SMIC à partir de 2022 pour la branche "exploitants agricoles".

Les travaux continuent

- **MSA** : Demande concernant la possibilité de **cumuler** l'exonération de cotisations sociales "jeunes" et les variations des **taux de cotisations MSA**.

### Innovation

- **Données numériques en agriculture**: Suivi de la **Charte DATAGRI**, posant le cadre pour la protection des données agricoles. Ce suivi se fait notamment sur le développement de la plateforme et la labellisation des entreprises.

Les travaux continuent

### Définition de l'agriculteur actif

- **Actif agricole** : Travail sur la définition de **l'agriculteur actif**, notamment dans le cadre de la réforme de la PAC. Les travaux sont en cours pour rendre obligatoire la définition du "véritable agriculteur" dans chaque Etat membre.

Les travaux continuent

- **Simplification du dispositif d'accompagnement à l'installation** à travers de l'assouplissement des contrôles et des avenants.

Obtenu

- **Apprentis** : Dans le cadre du plan de relance « 1 jeune, 1 solution », une aide a été mise en place pour faciliter le **recrutement d'apprentis**. Concernant les apprentis préparant un diplôme allant jusqu'au niveau MASTER, elle est dédiée aux contrats signés entre le 1er juillet 2020 et le 28 février 2021, pour un montant compris entre 5000 (apprenti de moins de 18 ans) et 8000€ (apprenti majeur).

- **Promo' métier** : Dans le cadre du plan de relance, 10 millions d'euros ont été fléchés pour réaliser une campagne grand public de promotion des métiers et des formations de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

- **Développement d'un suivi post-installation** :

Les négociations sont toujours en cours concernant la mise en place d'un suivi post-installation et nous restons en attente de l'instruction technique du suivi mi-parcours qui jettera les bases d'un tel dispositif.

- **Déchéances de DJA** : JA reste mobilisé afin de défendre, dans les différentes commissions, les dossiers des jeunes installés et ainsi éviter de nombreux remboursements.

Evité

## Territoires

### • Prédation :

◦ Pérennisation de l'augmentation du **plafond de prélèvement** à 17% pour le loup. La jauge de 2% supplémentaires en cas d'atteinte précoce du plafond a également été renouvelée.

◦ **Visite de Barbara Pompili**, Ministre de la Transition Ecologique, dans les Hautes-Alpes, sur le dossier loup suites aux sollicitations des régions Occitanie, PACA et AURA et avec l'appui de JA national. Cette visite de terrain a permis de montrer les réalités et enjeux de ces territoires soumis aux pressions de la prédation.

### • Surfaces pastorales :

Des journées dédiées à l'agropastoralisme ont remis ces territoires spécifiques au cœur des discussions. Un travail est engagé afin de prendre en compte et de reconnaître ces espaces comme vecteurs de valeurs économiques, environnementales et sociales dans la future PAC.

◦ **CDPENAF** : La composition des CDPNAF a été maintenue malgré la volonté première de faire évoluer la répartition actuelle

Evité

Les travaux continuent

## PAC et international

### • PAC :

◦ En raison de la crise sanitaire de la COVID19, des **aménagements PAC** ont été obtenus afin de maintenir l'accompagnement des exploitations. Ainsi, les contrôles ont été réduits, la date limite des télédéclarations PAC a été repoussée et le plafond du montant de l'avance des aides a été augmenté.

Obtenu

◦ Les **négociations pour la future PAC** se poursuivent à tous les niveaux - européen (Budget et règlements), national (Plan Stratégique National) et régional (mesures non surfaciques du second pilier, notamment la DJA). JA continue de porter son projet pour une PAC qui soutien des filières durables.

Les travaux continuent

Les travaux continuent

### • Accords internationaux :

◦ La France réaffirme son opposition à la signature de **l'accord UE/Mercosur** suite à l'expertise statuant sur le non-respect des engagements environnementaux du Brésil.

◦ Concernant l'accord **CETA**, la mobilisation reste totale en vue de la poursuite de la procédure législative.

• **RIJA** : Dans la suite de la création du Réseau International Jeunes Agriculteurs à l'occasion du SIJA 2019, les travaux continuent pour renforcer le dialogue entre les jeunes agriculteurs du monde entier et pour porter leur voix dans les instances internationales.

## Gestion des risques

• **Aléas climatiques** : Copilotage du groupe "**sensibilisation et protection des exploitations face aux aléas climatiques**".

Obtenu

• **TFNB** : Dégrevement **TFNB** pour les zones sinistrées.

• **Réforme** : Travail sur le contenu de la réforme relative à la gestion des risques.

• **Outils** : Travail sur le renforcement des outils assurantiels notamment pour les rendre accessibles au plus grand nombre.

• **CRU** : Le travail sur la Couverture Récolte Universelle, regroupant l'ensemble des acteurs du secteur, se poursuit afin de proposer au plus vite un régime universel pour les exploitants.

Les travaux continuent

## Agriculture Biologique et certifications

• **HVE** : Dans le cadre du plan de relance, une enveloppe de 76 millions d'euros permettra de financer un crédit d'impôts pour les exploitations agricoles certifiées HVE.

Obtenu

## Foncier

• **Gestion du foncier** : Elaboration de propositions communes JA-FNSEA-APCA-FNSAFER pour une **politique de préservation** et de régulation du foncier.

Obtenu

## Revenu

Obtenu

### • Encadrement des promotions :

L'année 2020 marque la prolongation jusqu'en 2023 (sous réserve de validation par le Conseil constitutionnel en cours) de l'expérimentation de l'encadrement en volume et en valeur des promotions et du relèvement du seuil de revente à perte.

• **Sanctions des pratiques abusives** : La DGCCRF a sanctionné Carrefour, Système U et Intermarché d'une amende s'élevant en cumulé à 4 millions d'euros pour "non-respect des règles" lors des **négociations commerciales 2019**. Une première depuis l'entrée en vigueur de la loi Egalim.

### • COVID-19 et plan de relance :

- Dans le cadre du **Plan de relance**, le volet agricole permet d'allouer des fonds pour la structuration des filières, le financement des PAT et le soutien aux cantines scolaires afin de favoriser un approvisionnement d'origine France. Par ailleurs, une ligne est dédiée spécifiquement pour la formation à la négociation collective, afin de mieux armer les agriculteurs et les OP dans leurs relations commerciales avec les acheteurs.
- Dans le contexte de confinement lié à la crise sanitaire, les syndicats ont œuvré et obtenu la **réouverture rapide des marchés** malgré un premier avis rendu obligeant la fermeture de ceux-ci. Cela a permis la continuité des ventes en local et a remis au centre du débat l'importance de maintenir des circuits courts.

Les travaux continuent

• **EGALim** : Poursuite de la mise en œuvre de l'ensemble des dispositifs issus des Etats généraux de l'alimentation, notamment sur l'organisation de l'offre, la contractualisation et la construction du prix en marche avant.

## Elevage

Obtenu

- **COVID-19** : Au cours de la crise sanitaire, des mesures européennes et nationales pour le stockage privé, la planification et la réduction de volume ont été adoptées afin de soutenir les filières de l'élevage.

## Environnement

Obtenu

• **AAP matériel** : Obtention d'une enveloppe de 30M€ dans le cadre de l'Appel à projet **pour les investissements dans le matériel** favorisant la réduction

d'usage/substitution des produits phytopharmaceutiques avec une majoration "jeunes".

• **Agroéquipements** : Dans le cadre du plan de relance, 135 millions d'euros ont été débloqués sous la forme de **«prime à la conversation des agroéquipements»**.

• **Carbone** : Dans le cadre du plan de relance, 10 millions d'euros ont été fléchés pour la mise en œuvre du **"Bon Bilan Carbone"**, notamment pour les installés depuis moins de 5 ans.

• **Néonicotinoïdes** : Suites à la crise de la jaunisse de la betterave et grâce à l'implication pleine et entière de JA, la filière betterave sucrière a obtenu une **dérogation d'une durée de 3 ans** pour l'utilisation des néonicotinoïdes (sous réserve de validation par le Conseil Constitutionnel en cours).

• **Sécheresse** : La profession soutenue par JA notamment, a obtenu de la part du Ministère de l'Agriculture la dérogation d'utilisation des jachères ainsi que le report de la date limite d'implantation des cultures dérobées valorisées en SIE.

• **ZNT** : Tout au long de l'année, le Réseau s'est mobilisé en association avec ses partenaires afin d'élaborer les **«Chartes d'engagements riverains»**. Ces chartes ont permis de favoriser le dialogue dans les territoires, informer les riverains et de réduire les distances de sécurité réglementaires.

## Chambres d'Agriculture

Evité

- Maintien du budget des chambres qui envoie un signal fort quant à l'importance donnée à l'accompagnement des agriculteurs tout au long de leur carrière.

# Productions végétales

Obtenu

- **Soutien aux filières végétales** suites à la crise sanitaire et au confinement :
  - **Viticulture** : Obtention d'une enveloppe de 256M€ pour la mise en place d'un dispositif de distillation de crise (211M€) et d'une mesure d'aide au stockage de vins (45M€).
  - **Cidre** : Plan de soutien de 5M€ pour un dispositif de compensation aux préjudices financiers induits par la destruction des stocks. Un dispositif est par ailleurs mis en oeuvre pour le retrait de pommes à cidre.
  - **Pommes de terre industrie** : Plan de soutien de 10M€ pour le retrait de volumes non transformés. Le plan de relance flèche également des investissements pour le stockage.
  - **Horticulture** : Obtention d'une enveloppe de 25M€ pour l'indemnisation des entreprises ayant accusé une baisse de chiffre d'affaires afin de compenser les coûts de destruction.
- Dans le cadre du plan de relance, mise en oeuvre d'un "**plan protéines végétales**" pour un montant de 100 millions d'euros.
- **Viticulture : Bonifications et critères de priorités** sur les mesures de restructuration du vignoble et sur les investissements, pour les jeunes, dans le cadre du programme national d'aides vitivinicoles.

## Attaques contre l'agriculture

Les travaux continuent

- **Cellule DEMETER** : Dans la continuité de la convention signée avec la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale, JA et la FNSEA, des points de situation sont réalisés fréquemment afin de soulever les nouvelles problématiques rencontrées sur le terrain. La cellule déploie de nombreux moyens afin de stopper les actes malveillants et agir sur place pour la défense des agriculteurs.
- **Entrave aux métiers** : Afin de juguler les entraves au bon fonctionnement des exploitations agricoles, JA a participé à une **mission d'informations** à l'Assemblée Nationale, afin d'améliorer l'efficacité de la réponse pénale dans le cas notamment d'intrusions dans les exploitations.

## Formation

- **Parcours formation** : Cette année 2020 marque la construction et la mise en oeuvre d'un **parcours créateur d'entreprise** en agriculture en collaboration avec l'APCA. Ce parcours de formations dédié à l'accompagnement des porteurs de projets leur permettra de mobiliser des financements via le Compte Personnel de Formation (CPF).

Les travaux continuent

- **Certification** : Depuis 2019, la structure nationale afin s'est engagée dans une démarche de certification de faire du syndicat un **Organisme de Formation** national reconnu et authentifié, dans le but de mieux accompagner nos responsables ainsi que les structures de notre réseau dans leurs actions de formation.

## Etiquetage

- **Affichage de l'origine** : **Obtenu**
  - La loi relative à la **transparence de l'information** sur les produits alimentaires a été adoptée. Elle rend l'étiquetage de l'origine de toutes les viandes obligatoire dans la restauration hors foyer.
  - Une nouvelle prolongation du décret rendant obligatoire l'**étiquetage de l'origine** du lait et de la viande dans les plats préparés a été obtenue et ce jusqu'à fin décembre 2021.
- **Etiquetage européen** : JA a été partie prenante de la réussite (obtention de 1 million de signatures au niveau européen) de l'initiative citoyenne européenne « **Eat Original** », lancée en 2019 par la Coldiretti, syndicat agricole italien, et qui interpelle la Commission Européenne, l'obligeant à se positionner sur le sujet de l'étiquetage de l'origine des produits. Le décompte officiel des signatures est toujours en cours par chacun des Etats membres.